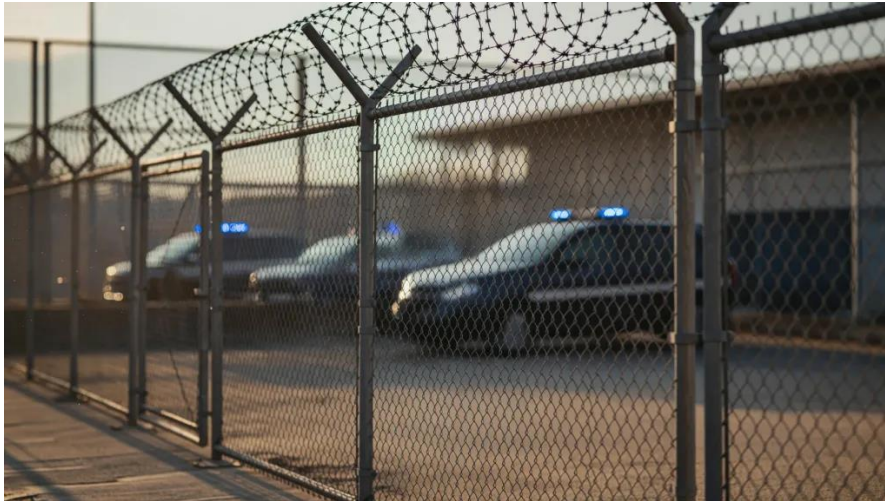


GUADELOUPE

Guadeloupe : un dispositif anti-narcotrafic lancé au port



23 juillet 2026

La préfecture de Guadeloupe, la gendarmerie et le Grand port maritime ont officialisé mercredi 22 juillet un dispositif expérimental de sécurisation du port de Pointe-à-Pitre. Inscrite dans le plan Antilles-Guyane contre le narcotrafic, la mesure prévoit des patrouilles quotidiennes de gendarmes mobiles à partir du 7 août.

Une expérimentation inédite en France

Le principe : des gendarmes mobiles patrouilleront quotidiennement dans l'enceinte du port et dans la zone industrielle et commerciale de Jarry. Selon Outremers360, six gendarmes seront mobilisés chaque jour pour cette mission, qui combine sécurisation physique des lieux et recueil de renseignement auprès des acteurs portuaires.

La mise en œuvre effective démarrera le 7 août 2026. Les patrouilles s'effectueront sept jours sur sept, avec une approche fondée sur le dialogue et l'interaction directe avec les professionnels du port, selon SSBCrack News. Il s'agirait d'une première en France pour ce type de dispositif en milieu portuaire.

Le préfet Thierry Devimeux et le général Christophe Perret, commandant de la gendarmerie de Guadeloupe, ont pris la parole lors de la présentation du dispositif, selon Outremers360.

Le port de Pointe-à-Pitre, un point de passage stratégique

Le Grand port maritime de Guadeloupe traite environ 210 000 conteneurs par an, selon SSBCrack News. Ce volume en fait une infrastructure jugée exposée aux flux illicites de stupéfiants transitant vers l'Europe, dans un archipel régulièrement cité par les autorités comme point de passage du narcotrafic caribéen.

Un volet du plan Antilles-Guyane

Cette expérimentation s'inscrit dans le plan Antilles-Guyane contre le narcotrafic, doté de 14 millions d'euros et structuré autour de cinq axes, dont la sécurisation des ports et aéroports. Le plan avait été annoncé par le gouvernement début juillet 2026, à l'issue d'une conférence régionale de sécurité tenue à Fort-de-France, selon TF1info.

La conférence régionale avait préconisé un renforcement de la présence sécuritaire dans les infrastructures de transport, selon le ministère de l'Intérieur. Le cadre juridique a par ailleurs évolué : la loi du 13 juin 2025 permet désormais des enquêtes administratives renforcées pour les personnels accédant aux systèmes portuaires jugés critiques, selon COGEP.

Contexte dans le département de la Guadeloupe

Le Grand port maritime de Guadeloupe, situé sur plusieurs sites, dont celui de Jarry sur la commune de Baie-Mahault, dans l'agglomération de Pointe-à-Pitre, constitue l'infrastructure d'import-export centrale de l'archipel. Sa position dans l'arc antillais, entre les Amériques et l'Europe, en fait une porte d'entrée surveillée de près par les services de l'État. Le narcotrafic figure depuis plusieurs mois parmi les priorités affichées par les préfectures des Antilles et de la Guyane, dans un contexte où les investissements dans la sécurité publique se multiplient également en métropole, à l'image du renforcement des effectifs annoncé récemment par [la préfecture des Vosges](#) ou de la reprise en main par l'État du [commissariat de Maisons-Alfort](#).

Sur X, le compte RCI Guadeloupe a relayé la piste d'une généralisation du dispositif :

Prochaine étape

Les patrouilles démarreront concrètement le 7 août 2026. Selon RCI, le dispositif pourrait être étendu à d'autres ports des Antilles s'il s'avère concluant à l'issue de cette phase expérimentale.

<https://info.fr/guadeloupe-dispositif-experimental-anti-narcotrafic-port/>

Liaisons Marie-Galante – Guadeloupe : ce que les nouvelles mesures vont changer pour les habitants de l'île

Amandine 16 août 2026



Pour les habitants de Marie-Galante, un retard maritime ne se résume jamais à quelques minutes d'attente. Il peut bouleverser un rendez-vous médical, une journée de travail, une correspondance ou le retour d'un élève. Après une réunion réunissant tous les acteurs concernés, plusieurs changements sont désormais annoncés pour rendre la desserte vers la Guadeloupe plus fiable.

Une desserte maritime devenue un enjeu quotidien pour Marie-Galante

La liaison entre Marie-Galante et la Guadeloupe est un service essentiel pour les familles, les salariés, les étudiants et les patients. Les traversées structurent l'accès aux soins, aux démarches administratives et à de nombreux emplois situés sur l'île principale.

Or, les usagers ont signalé plusieurs difficultés. Les retards, l'état des navires, les conditions d'accueil dans les gares maritimes et le coût des billets ont été placés au centre des discussions.

La Communauté de communes de Marie-Galante, ou CCMG, a donc organisé une réunion avec les compagnies maritimes. La Région Guadeloupe, le Département, le Grand Port Maritime et les services de l'État y ont également participé.

L'objectif affiché était clair : apporter des réponses concrètes aux inquiétudes sur la desserte maritime entre Marie-Galante et la Guadeloupe. Cette coordination compte, car une amélioration ne dépend pas uniquement d'un navire disponible.

Elle suppose aussi une bonne gestion des passagers, des bagages, des véhicules sanitaires et des périodes de très forte affluence. Le premier sujet traité reste toutefois la continuité même des rotations.

Le Gold Express s'arrête temporairement, mais les traversées doivent continuer

Le changement le plus immédiat concerne le Gold Express. Le navire doit assurer ses rotations jusqu'au 24 août 2026. Il sera ensuite immobilisé pour un arrêt technique obligatoire.

Cette maintenance globale est prévue du 24 août au 3 octobre 2026. Une telle opération vise à maintenir le navire dans des conditions d'exploitation adaptées et à éviter qu'un problème technique ne survienne pendant le service.

Durant cette période, la continuité de la desserte doit être assurée par deux autres navires : le Corail et le Topaze. Pour les voyageurs, l'enjeu sera de conserver une possibilité de déplacement malgré l'indisponibilité temporaire du Gold Express.

À partir d'octobre, la flotte devrait retrouver son rythme nominal. L'organisation envisagée repose sur une exploitation en alternance du Gold Express et du Corail, avec l'appui du Topaze.

Le Topaze fait aussi l'objet d'une attention particulière. Une amélioration de son système de stabilisation est à l'étude avec son fournisseur. Ce dispositif est important pour le comportement du navire en mer et le confort ressenti par les passagers.

Ces engagements ne font pas disparaître d'un coup les contraintes d'exploitation maritime. Ils dessinent néanmoins une organisation plus lisible pour les semaines à venir. Encore faut-il que les voyageurs puissent embarquer dans de meilleures conditions.

<https://www.stmartinweek.fr/liaisons-marie-galante-guadeloupe-ce-que-les-nouvelles-mesures-vont-changer-pour-les-habitants-de-lile/>

Pour Valérie Pavius, directrice RSE de la raffinerie SARA, la durabilité doit être un levier de transformation des Antilles-Guyane



Assurer aujourd'hui l'approvisionnement énergétique de la Guadeloupe, et de la Guyane et de la Martinique, tout en réduisant la part des énergies fossiles, c'est le défi que relève SARA. Devenue la première industrie pétrolière à adopter le statut d'entreprise à mission en décembre 2023, la Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles veut désormais inscrire cette transformation dans la durée, mais aussi en mesurer les résultats. Pour Outremers360, Valérie Pavius, directrice RSE/Durabilité de SARA, revient sur les engagements de l'entreprise en matière de transition énergétique, d'insertion, d'éducation et d'environnement, et défend une conception de la durabilité profondément ancrée dans le développement des territoires antillo-guyanais.

Concilier sécurité énergétique et transition écologique

Comment concilier le métier historique d'une entreprise pétrolière avec l'impératif de transition écologique ? Pour SARA, la réponse passe désormais par la notion de durabilité environnementale, mais également économique et sociale.

Un positionnement particulier pour une entreprise qui occupe depuis plus de cinquante ans une place centrale dans l'approvisionnement énergétique de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique . « L'activité de l'entreprise touche aussi bien le quotidien des habitants que le fonctionnement des économies ultramarines. » précise Valérie Pavius. Ses décisions ont donc, souligne-t-elle, « des conséquences qui vont largement dépasser le cadre de l'entreprise ».

C'est aussi ce qui a conduit SARA à franchir une nouvelle étape en décembre 2023 en devenant officiellement entreprise à mission. Introduit par la loi Pacte de 2019, ce statut permet à une entreprise d'inscrire dans ses statuts une raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'engage à poursuivre et à mesurer dans le temps. Trois objectifs statutaires en découlent : réduire son empreinte carbone, servir les territoires et contribuer à l'accélération de leur transition énergétique.

Penser la transition territoire par territoire

SARA travaille plus largement sur la décarbonation de son activité historique et le développement de nouvelles énergies. Avec une conviction : les solutions définies pour l'Hexagone ne peuvent pas nécessairement être transposées telles quelles dans des territoires insulaires non interconnectés, sans production nucléaire et soumis à des contraintes énergétiques spécifiques. La transition doit donc être pensée territoire par territoire.

[Pour Valérie Pavius, directrice RSE de la raffinerie SARA, la durabilité doit être un levier de transformation des Antilles-Guyane | Outremers360](#)

MARTINIQUE

« Hub Antilles » : les défis et les opportunités de l'extension des ports de Martinique et Guadeloupe

L'Etat et CMA CGM investissent dans la modernisation des ports antillais. Dans « La Story », le podcast d'actualité des « Echos », Pierrick Fay et Ludovic Clerima, correspondant des « Echos » aux Antilles, racontent comment ce projet pourrait aussi être perçu comme une opportunité par les narcotrafiquants.



Par Clara Grouzis . Publié le 30 juil. 2026 à 17:11

C'est un projet à 336 millions d'euros. L'objectif : doubler l'activité de transbordement - transfert de marchandises d'un moyen de transport à un autre - d'ici à 2027. Les ports de Martinique et de Guadeloupe subissent ainsi de grandes transformations, des travaux financés par l'Etat français et l'armateur CMA CGM.

Ces ports sont essentiels pour l'activité des îles antillaises qui dépendent de l'importation de biens - notamment alimentaires. Entre 70 et 90 % des biens consommés sur place proviennent d'Europe. Les Antilles sont aussi un point de passage stratégique pour les marchandises venues des Caraïbes et d'Amérique latine puisqu'elles constituent la frontière de l'Union européenne.

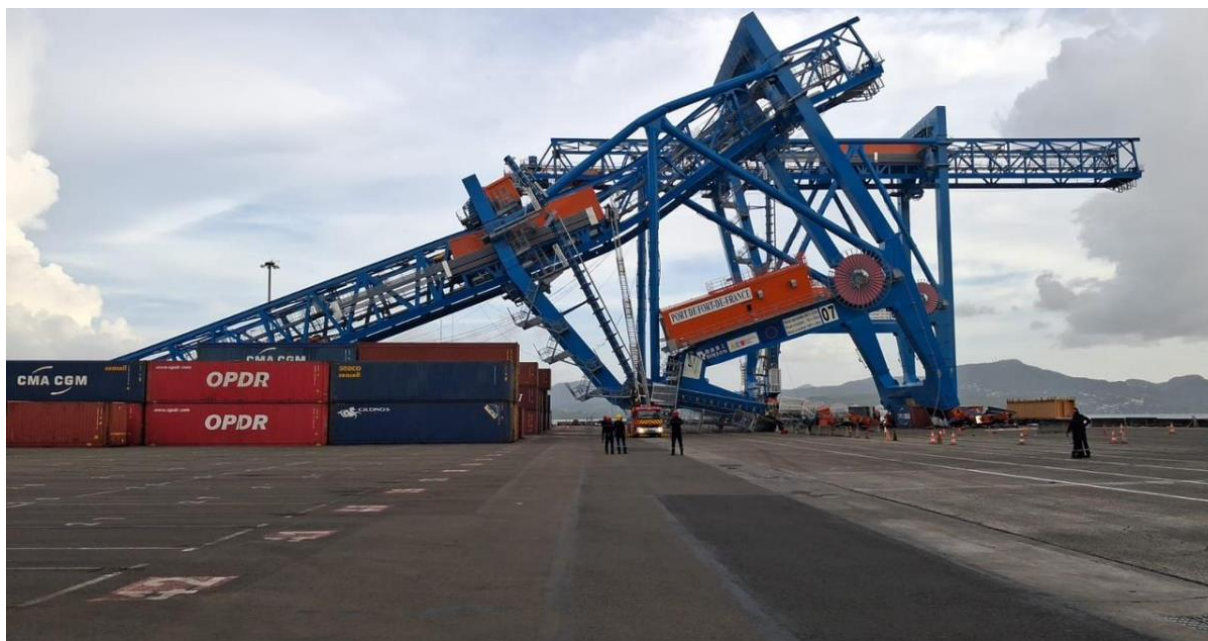
Plaque tournante du narcotrafic

Avec la transformation de leurs ports, la Martinique et la Guadeloupe pourraient donc devenir un pôle majeur du transfert maritime mondial et connaître des retombées économiques positives. Mais dans le même temps, l'augmentation de la quantité de marchandises passant par ces infrastructures pourrait favoriser le trafic de drogue, notamment de cocaïne. Les îles sont déjà une porte d'entrée de la poudre blanche en Europe - et une manière d'écouler la surproduction de cocaïne en Colombie.

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/tourisme-transport/martinique-et-guadeloupe-comment-le-projet-de-hub-logistique-dans-les-ports-pourrait-aussi-favoriser-le-narcotrafic-2245286>

Portique effondré sur le port : l'attribution du chantier de démantèlement contesté par le BTP martiniquais

Attribué à une entreprise de l'Hexagone, le chantier de démantèlement du portique effondré à la Pointe des Grives (Fort-de-France) provoque la colère de plusieurs professionnels du BTP martiniquais, qui dénoncent une mise à l'écart.



Par RCI Web avec Clara Vincent 25/08/2026 - 08 :37

La colère monte chez certains entrepreneurs du BTP en Martinique. En cause : l'attribution du chantier de démantèlement du portique effondré en septembre dernier à la Pointe des Grives, à Fort-de-France, confié à une entreprise de l'Hexagone.

Dans un secteur déjà fortement touché par la crise, plusieurs professionnels du territoire dénoncent une mise à l'écart systématique.

C'est notamment le cas d'**Olivier Flavien**, directeur de Metaldome, ainsi que de Fabien Giacometti, gérant de la société de démolition SDGI et de Skyline BTP.

Des acteurs locaux écartés ?

Ces derniers regrettent que l'entreprise nationale retenue ne sollicite pas le tissu économique martiniquais, y compris pour la gestion des déchets et les réseaux de recyclage locaux. Fabien Giacometti exprime son incompréhension face à cette décision :

Moi, je suis dans la démolition depuis plus de 15 ans. On a une entreprise qui est équipée de paires de démolition et un savoir-faire qui se perpétue de manière transgénérationnelle. Du coup, on est un petit peu étonné de ne pas pouvoir faire partie de cette aventure. Au niveau du tri des déchets, il semblerait aussi que l'entreprise ne passe pas par les filières locales de recyclage qui sont bien connues, avec les éco-organismes déjà en place. Je suis très surpris. C'est dommage de savoir que des entreprises locales peuvent, si elles se regroupent, faire ce démantèlement sans problème. Et puis, finalement, on a toujours quelques miettes.

La réponse du Grand Port Maritime

Face à ces inquiétudes, la direction du port apporte un son de cloche bien différent. Le président du directoire du Grand Port Maritime, Bruno Mencé, assure en effet que les acteurs locaux seront bel et bien intégrés aux opérations.

Divers volets logistiques et techniques leur sont déjà réservés, comme la base de vie, les grues, les nacelles, l'approvisionnement en gaz, les études de sol ou l'apport de matériaux.

Par ailleurs, des lots importants tels que la chaudronnerie et le traitement de la ferraille restent encore à attribuer.

Bruno Mencé invite ainsi les entrepreneurs locaux à se positionner proactivement auprès de l'entreprise sous-traitante principale :

Je trouve que le directeur qui s'est exprimé s'emporte un peu vite. Je lui conseille de se rapprocher de l'entreprise attributeur du marché de façon à vendre ses compétences et son savoir-faire. Nous sommes dans un marché concurrentiel.

Un soutien réaffirmé à l'économie locale

Le président du directoire en profite pour réaffirmer le rôle du Grand Port Maritime comme soutien majeur de l'économie territoriale, rappelant que les grands projets d'infrastructure profitent régulièrement aux sous-traitants martiniquais :

Le port vient de réaliser 11 millions d'euros d'investissement pour mettre en place un smart grid. Ces 11 millions ont bénéficié à une entreprise extérieure qui a eu le marché, mais tous les travaux ont été faits par des entreprises locales. Le port, par nature, fait travailler le tissu économique local. Nous y sommes très attachés, mais il faut que ce soit possible dans le cadre concurrentiel.

Ce chantier d'envergure pour le démantèlement du portique effondré doit s'étaler sur plusieurs mois.

<https://rci.fm/martinique/infos/Economie/Portique-effondre-sur-le-port-lattribution-du-chantier-de-demantelement-conteste-par>

GUYANE

Un scanner de nouvelle génération annoncé au Grand Port Maritime de Guyane dès 2027



03/08/2026

En déplacement en Guyane dans le cadre du plan Douane 2030, le ministre de l'Action et des Comptes publics, David Amiel, a annoncé l'installation, dès 2027, d'un scanner mobile spécial (SMS) au Grand Port Maritime de Guyane. Cet équipement de dernière génération doit renforcer la lutte contre les trafics de stupéfiants et de marchandises illicites au départ du territoire.

Après avoir visité le dispositif de contrôle à 100 % des passagers à l'aéroport Félix-Éboué, le ministre s'est rendu au Grand Port Maritime où il a présenté les futurs moyens de la douane.

Depuis 2025, le port est équipé d'un scanner mobile à basse intensité (SMBI), qui permet déjà de contrôler une grande partie des conteneurs. À partir de 2027, un scanner mobile spécial viendra compléter ce dispositif pour aller vers un 100% contrôle à port de Dégrad-des-Cannes :

« Dès l'année prochaine, nous aurons un scanner lourd qui permettra de pénétrer jusqu'à vingt centimètres d'acier pour verrouiller les portes et les fenêtres aux trafiquants. Ce que nous avons réussi à faire à l'aéroport de Cayenne avec l'opération 100 % contrôle, nous devons désormais le réussir ici au port »

Le ministre a précisé que cet équipement sera également déployé en Martinique et en Guadeloupe.

15 postes supplémentaires en Guyane

Le nouveau scanner s'inscrit dans le cadre du plan national Douane 2030, doté de 419 millions d'euros. Celui-ci prévoit 545 recrutements de douaniers d'ici 2030, dont 200 dès 2027. En Guyane, 15 postes supplémentaires seront créés afin d'assurer l'exploitation des nouveaux équipements et le renforcement du renseignement douanier, a expliqué le ministre :

« Il ne peut pas y avoir de renforcement des moyens technologiques sans moyens humains. Derrière chaque appareil, il y a des douaniers et des douanières qui réalisent le ciblage, le renseignement et les procédures. Ici, à Cayenne, ce seront quinze emplois supplémentaires pour accompagner le déploiement de ces nouveaux appareils »

Par ailleurs, le Gouvernement prévoit l'expérimentation d'un avion Beechcraft supplémentaire ainsi que de nouveaux moyens maritimes afin d'intensifier les contrôles en mer.



L'intelligence artificielle au service des contrôles

Le futur scanner permettra d'inspecter l'intégralité du contenu des conteneurs, là où le scanner actuel présente certaines limites. Il sera également associé à des outils d'intelligence artificielle destinés à améliorer le ciblage des contrôles et l'analyse des images.

« Le SMS voit à travers tout le conteneur. Il sera accompagné d'outils d'intelligence artificielle pour cibler les contrôles et analyser les images. Cela nous donnera davantage de souplesse face à des réseaux criminels qui testent en permanence les capacités de l'État », a souligné David Amiel.

Le ministre a également indiqué que le scanner actuel pourrait être redéployé ponctuellement sur le réseau routier afin de renforcer les opérations de contrôle.



Des résultats déjà visibles

Aujourd'hui, près de 93 % des conteneurs expédiés de Guyane vers l'Hexagone sont déjà contrôlés grâce au scanner existant. Avec le nouveau matériel, le Gouvernement entend doubler le taux de marchandises scannées dès 2027, avant de le quadrupler à l'horizon 2030.

En 2025, les services douaniers en Guyane ont saisi 466 kg de cocaïne et 70 kg de cannabis. Les autorités soulignent également que l'opération 100 % contrôle à l'aéroport de Cayenne a permis de diviser par dix, en trois ans, les quantités de cocaïne saisies à Paris en provenance de Guyane, passant de 552 kg en 2022 à 50 kg en 2025.

<https://www.peyiguyane.com/actualites/un-scanner-de-nouvelle-generation-annonce-au-grand-port-maritime-de-guyane-des-2027-1785812508>

NATIONAL

Formation maritime et aux métiers de l'économie bleue en outre-mer

05 août 2026. Publication

Une mission interministérielle a été menée afin d'évaluer l'offre de formation maritime et les métiers liés à l'économie bleue dans les Outre-mer. Cette étude vise à identifier les besoins des territoires, les difficultés rencontrées ainsi que les perspectives de développement du secteur maritime et des emplois qui y sont associés. Elle porte sur plusieurs territoires ultramarins, notamment la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon, La Réunion et Wallis-et-Futuna

<https://agriculture.gouv.fr/formation-maritime-et-aux-metiers-de-leconomie-bleue-en-outre-mer>

Guichet unique maritime et portuaire : l'OMI lance une évaluation des systèmes de guichet unique maritime

25 août 2026 — Ministère chargé de la Mer

L'Organisation maritime internationale (OMI) souhaite évaluer la mise en œuvre des systèmes de **guichet unique maritime** à travers le monde. Les acteurs du secteur maritime et portuaire sont invités à répondre aux questionnaires proposés par l'OMI **avant le 31 octobre 2026**.

Cette démarche vise notamment à **simplifier les formalités administratives liées aux escales des navires**, selon le principe du « dites-le-nous une fois », tout en facilitant la transmission des informations entre les ports et en garantissant la protection des données.

Consulter l'article : [Actualités du Guichet unique maritime et portuaire \(GUMP\)](#)